

**FONDS D'EXPERIMENTATIONS POUR LA JEUNESSE
APPEL A PROJETS « OUTRE-MER » (AOUT 2009)**

Enveloppe maximale de crédits : 1 M€(3 programmes confondus)

Ce montant correspond au plafond de l'enveloppe budgétaire consacrée par le fonds au financement pluriannuel de l'ensemble des projets sélectionnés dans le cadre des 3 programmes ci-dessous. Tout projet devra faire l'objet d'un cofinancement.

NB : Les territoires concernés par les appels à projets sont : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon.

PROGRAMME DOM 2 : ACTIONS INNOVANTES POUR DEVELOPPER LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES

Éléments de contexte

La mobilité vers la métropole est bien organisée à travers les programmes de l'ANT. L'Agence propose également quelques possibilités d'expérience à l'étranger mais cela ne constitue pas le cœur de son action.

Plusieurs facteurs sont traditionnellement avancés pour expliquer une mobilité régionale qui reste faiblement développée : freins culturels ou parfois linguistiques, freins économiques ; faible lisibilité des dispositifs existants et des offres disponibles dans la zone géographique proche, déficit de formations à la mobilité internationale des professionnels en charge de l'accompagnement des jeunes...

Objectif des expérimentations

Un axe fort : développer la mobilité internationale en priorité dans l'environnement géographique proche

Les actions innovantes doivent se concentrer sur la mobilité des jeunes en la valorisant comme une étape « structurante » dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle pour ne pas faire doublon avec ce qui est proposé par l'ANT. La mobilité vers la métropole est donc complètement exclue du champ de l'appel à projet. La mobilité vers des pays de la zone géographique du DOM devra être privilégiée à une mobilité vers des pays européens, afin de permettre à ces jeunes d'en avoir une meilleure connaissance et de favoriser par là même une plus grande ouverture des DOM sur leur environnement proche.

Le programme s'emploie donc à soutenir des initiatives visant à développer la mobilité internationale des jeunes de 16 à 25 ans étudiants ou non étudiants, en formation professionnelle, en apprentissage, en école de la deuxième chance ou issu de mission locale.

Les projets retenus devront notamment favoriser

- la diffusion auprès des jeunes d'informations sur les opportunités de mobilité vers des pays de leur zone géographique proche existantes, la formation des professionnels de l'insertion et de la Jeunesse issus des organismes partenaires (Mission Locale, CRIJ, ANPE, Maison de l'Emploi, associations de quartier...)
- un suivi individualisé pour les jeunes désirant construire un projet de départ individuel.

- la valorisation du séjour (emploi, stage ou volontariat) dans le parcours professionnel des jeunes et la mise en place de solutions de retour avant le départ.

S'ils portent principalement sur un public étudiant, les projets devront veiller à rendre plus attractive la mobilité régionale pour ce public, en complétant les dispositifs établis dans le cadre de certains partenariats inter-universitaires.

Éléments de sélection du projet

Les projets seront sélectionnés sur leur capacité à développer un dispositif lisible pour les usagers des départements d'outre-mer, permettant de mutualiser des ressources aujourd'hui dispersées et à démocratiser l'accès à la mobilité internationale.

Une priorité sera accordée aux projets présentés au bénéfice des publics relevant des ZUS et des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Evaluation

L'évaluation du projet devra être conçue et menée par un évaluateur spécifique distinct du porteur de projet. Elle pourra être prise en charge intégralement par le fonds.

L'évaluation devra construire des outils quantitatifs *ad hoc* permettant de mesurer le caractère incitatif du projet sur la décision des jeunes visés de partir à l'étranger et sur l'apport de cette mobilité à leur parcours de formation et d'insertion.

Elle devra également permettre de mesurer les effets de la mobilité régionale et internationale promue par ce programme sur le parcours socioprofessionnel des jeunes concernés.

La mission d'animation du fonds pourra aider les porteurs de projet à trouver des évaluateurs pour leur projet.